

**BUSINESSEUROPE**



**DECLARATION DE PARIS**  
**CONSEIL DES PRESIDENTS DE**  
**BUSINESSEUROPE**

---

26 novembre 2021

*Cinq semaines avant le début de la Présidence française de l'Union Européenne, le Conseil des Présidents de BusinessEurope s'est réuni à Paris à l'invitation du Mouvement des entreprises de France. Les Présidents des 40 fédérations membres de BusinessEurope ont défini leurs priorités pour la Présidence française. Ils ont réaffirmé la détermination des entreprises européennes à œuvrer pour une relance économique pérenne ainsi que leur attachement aux valeurs fondamentales de l'UE et à l'état de droit. Elles/ils ont débattu de sept sujets d'importance cruciale pour l'avenir des millions de petites, moyennes et grandes entreprises qu'ils représentent. Ces sept sujets seront au cœur de l'agenda de la future Présidence française de l'Union Européenne.*

## **1. Rétablir l'économie pour assurer une croissance et des emplois pérennes**

L'UE ne peut pas réussir et progresser vers une autonomie stratégique ouverte sans entreprises compétitives. Les entrepreneurs européens sont de plus en plus préoccupés par la multiplication des propositions législatives bureaucratiques en préparation, qui les mettront dans une position concurrentielle défavorable sur les marchés mondiaux.

La Présidence française doit concentrer son attention sur le rétablissement de l'économie, en procédant aux réformes nécessaires pour améliorer la compétitivité et en investissant dans les transitions écologique et numérique afin d'assurer une croissance et des emplois pérennes. Une attention particulière doit être portée à l'approfondissement et au renforcement du marché unique ainsi qu'au renforcement de la position de l'Europe sur le plan mondial.

Le marché unique européen est notre marché domestique. Il est le fondement de la prospérité des citoyens et de l'influence de l'Europe dans le monde. Les institutions européennes et les États membres ne doivent pas seulement assurer le retour à son fonctionnement d'avant crise. Il est également vital d'approfondir et de renforcer le marché unique pour avoir une croissance et des emplois pérennes. Il faut se remobiliser pour démanteler les obstacles à la libre circulation et promouvoir la mobilité qui a été affectée par la crise du Covid.

Plus que jamais, nous avons besoin d'une politique économique et industrielle, qui soutienne les entreprises dans leurs efforts pour générer de la croissance et créer des emplois, tout en mettant en œuvre des transitions écologique et numérique ambitieuses. Les déficits en compétences pourraient mettre en danger la reprise économique. La Présidence française devrait donner la priorité aux mesures d'éducation et de formation pour améliorer les qualifications des salariés et demandeurs d'emplois européens ou les requalifier pour répondre aux besoins du marché du travail. Développer les compétences des salariés est une question stratégique pour chaque entreprise. Les partenaires sociaux sont des acteurs clés de la formation professionnelle. Plus généralement, le rôle des partenaires sociaux est important dans la reprise économique en cette période inédite. S'assurer que les mesures de politique sociale européenne respectent le principe de subsidiarité est essentiel pour leur permettre de jouer leur rôle.

Il est également crucial de s'attaquer aux goulets d'étranglement et aux contraintes d'approvisionnement qui conduisent à des augmentations de coûts et affaiblissent la reprise économique.

## **2. Répondre aux difficultés d’approvisionnement et aux risques d’inflation**

L’augmentation des coûts de l’énergie, les pénuries en puces électroniques et en diverses matières premières ou produits intermédiaires (tels le magnésium et le bois) ainsi que les goulets d’étranglement dans les services de transport (tel l’expédition de containers) et les déficits en compétences, qui conduisent à des niveaux record d’offre d’emplois vacants, augmentent les coûts de production et affaiblissent la reprise économique.

Beaucoup de ces augmentations de coûts sont transitoires et des réajustements par le marché sont la voie privilégiée pour un retour à des prix normaux. Cependant, nous reconnaissons la nécessité de prendre des mesures à court-terme pour atténuer les effets du coût élevé de l’énergie pour les ménages et les entreprises. Nous estimons également que, lorsque les causes sous-jacentes ne sont pas le fruit du marché (par exemple des restrictions à l’exportation ou aux voyages), celles-ci doivent être traitées.

En attendant, diverses actions peuvent être utiles pour réduire la pression : simplifier les procédures douanières, améliorer la coordination des mesures de santé et de sécurité ainsi que des restrictions aux voyages, surveiller le recours à des mesures commerciales restrictives par les gouvernements. Concernant les pénuries d’approvisionnement en produits d’importance critique provenant de pays-tiers (tel que le magnésium chinois), l’UE devrait dialoguer avec le pays en question pour répondre au problème.

## **3. Ambitions climatiques et compétitivité industrielle peuvent aller de pair**

La COP 26 a montré que les entreprises européennes sont activement engagées dans la transition climatique et soutiennent les progrès sur le plan international. Les ambitions climatiques et la compétitivité industrielle peuvent aller de pair si la transition climatique est soutenue par un cadre législatif stable et cohérent. La Présidence française doit faire en sorte que le cadre législatif et la mise sur le marché de nouvelles technologies minimisent les coûts de la transition pour les entreprises et la société.

La réussite repose sur des ressources financières appropriées, des mesures fiables pour éviter la fuite en carbone, des progrès sur le prix mondial du carbone, la sécurité d’approvisionnement en énergies renouvelables et bas-carbone à des prix abordables et l’interconnexion et la flexibilité des infrastructures énergétiques. L’investissement dans toutes les sources d’énergie zéro- et bas-carbone nécessaires à la transition doivent donc être intégrées dans la taxonomie pour une finance durable. La question de l’instauration de critères pour les activités socialement durables est tout à fait différente et nous ne sommes pas favorables à une extension de la taxonomie aux aspects sociaux.

Un mécanisme d’ajustement carbone aux frontières conforme aux règles de l’Organisation Mondiale du Commerce peut faire partie de la solution mais il nécessite une approche sectorielle et progressive, en commençant par une phase de test. Le MACF ne devrait pas être considéré comme une alternative aux allocations gratuites de quotas d’émissions et devrait les compléter jusqu’à ce que le mécanisme ait prouvé son efficacité. A ce moment-là, des mesures conformes aux règles de l’OMC pour soutenir les exportations des secteurs du MACF devraient être envisagées.

#### **4. Une réglementation favorable à l'innovation est aussi cruciale pour le numérique**

Un cadre législatif sur le numérique favorable à l'innovation est également essentiel pour mobiliser l'investissement nécessaire pour réussir cette autre transition. Le numérique doit être centré sur l'humain et être bénéfique pour la société. Nous préconisons une approche réglementaire équilibrée pour protéger sans nuire à l'innovation.

Nous comptons sur la Présidence française pour ancrer les progrès accomplis sur la réglementation sur les services numériques et celle sur les marchés numériques, en préservant le principe du pays d'origine qui facilite les prestations de services numériques transfrontaliers, tout en soutenant le retrait des produits et contenus illégaux ainsi qu'en mettant en place des règles harmonisées pour des marchés numériques équitables et contestables dans toute l'Union Européenne là où des « gatekeepers » sont présents.

Nous soutenons l'approche fondée sur l'appréciation des risques de la proposition réglementaire sur l'Intelligence Artificielle (IA) mais demandons de clarifier son champ d'application afin de réglementer uniquement les applications d'IA à hauts risques dans les domaines où un vide réglementaire a clairement été démontré, et en donnant suffisamment de flexibilité pour adapter les contrôles internes requis avant la mise sur le marché d'un système d'IA à la lumière de nouvelles connaissances.

#### **5. Permettre au secteur financier de financer la reprise ainsi que les transitions verte et numérique**

L'accès aux finances et la stabilité des marchés financiers sont plus importants que jamais. Des investissements massifs en innovation et technologies sont nécessaires pour le succès des transitions écologiques et numériques et 80% de ces investissements doivent venir du secteur privé.

La Présidence française doit s'assurer que la mise en œuvre des règles prudentielles de la convention de Bâle III n'augmente pas inutilement les exigences de capitalisation pour les banques européennes et préserve le "facteur de soutien aux PME," qui vise à réduire les coûts de financement excessifs pour les PME dus à l'effet combiné d'exigences de capitalisation plus élevées et de règles en matière de liquidités.

#### **6. Mettre en place des exigences réglementaires réalisables sur le devoir de vigilance et la gouvernance d'entreprise durable**

Proposer un cadre réglementaire adéquat sur le devoir de vigilance et la gouvernance d'entreprise durable est essentiel pour préserver l'attractivité de l'Europe comme destination d'investissement et promouvoir les valeurs européennes à travers le monde.

Les entreprises européennes s'engagent sur le respect des droits de l'homme et sont pleinement conscientes de l'importance de gérer les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ils reconnaissent l'utilité de règles harmonisées sur le devoir de vigilance au sein du marché unique, également applicable aux entreprises des pays-tiers opérant au sein de l'UE. La Présidence française doit s'assurer que ces règles soient claires, réalisables et n'imposent pas de contraintes excessives aux PME. Elles doivent être fondées sur une obligation de moyens (avec des dispositions refuges pour les entreprises qui répondent aux exigences) et non sur une obligation de résultats. Elles doivent être limitées aux fournisseurs du premier rang. Les autorités publiques doivent mettre en place les outils nécessaires pour donner accès à des informations pertinentes et fiables sur les chaînes d'approvisionnement et aider les entreprises à remplir leurs obligations.

La future initiative sur la gouvernance d'entreprise durable doit être pleinement justifiée et avoir un champ d'application limité. Le cadre réglementaire actuel permet d'encourager les entreprises à intégrer la durabilité au cœur de leurs stratégies, et celles-ci sont pleinement engagées sur cette voie. Il n'y a pas de solution unique pour trouver l'équilibre entre les intérêts de l'entreprise et ceux de divers autres acteurs. La Présidence française doit s'assurer que cette initiative n'empêche pas les entreprises d'opérer efficacement et n'affaiblit pas les modèles actuels de gouvernance en ajoutant de l'incertitude aux devoirs des administrateurs.

## 7. Le commerce durable respectueux des règles est crucial pour la reprise économique

Le commerce international est important pour assurer la reprise économique. L'UE doit rester un leader dans le commerce mondial, en assurant la promotion d'un commerce durable respectueux des règles, et en ouvrant de nouvelles opportunités pour ses entreprises. Les accords bilatéraux sur le commerce et l'investissement sont essentiels pour promouvoir la compétitivité européenne ainsi que les standards et règles nécessaires pour assurer l'équité. L'UE doit rester un partenaire de négociation actif et fiable, en concluant et en appliquant des accords commerciaux qui prévoient également des standards de durabilité élevés.

Dans un contexte de tensions croissantes, d'unilatéralisme et de protectionnisme, il est plus important que jamais que l'UE s'engage en faveur d'un ordre commercial mondial multilatéral fondé sur le respect des règles. La 12<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC qui a été reportée en raison du COVID et aura lieu du 30 novembre au 3 décembre 2021 sera un moment de vérité pour le système commercial multilatéral.

L'OMC est cruciale pour les entreprises européennes. C'est le fondement des relations entre l'UE et deux de ses partenaires majeurs : les Etats-Unis et la Chine, ainsi qu'avec bien d'autres partenaires importants à travers le monde. La 12<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC doit être un succès pour rétablir la confiance dans l'efficacité du système. Le risque d'échec est élevé. Pour réussir, il faudra du pragmatisme et une volonté de faire des compromis de la part de tous les membres de l'OMC. BusinessEurope attend des progrès dans l'ajustement des règles de l'OMC aux besoins du 21<sup>ème</sup> siècle, par exemple sur le numérique, sur les subventions industrielles et plus généralement dans le domaine de la durabilité. Nous demandons aussi un accord sur un plan de travail pour apporter des solutions aux faiblesses du système de règlement des différends.

BusinessEurope se félicite des récentes initiatives sur le commerce et les politiques économiques étrangères, telles que l'instrument sur les subventions internationales. Nous attendons un instrument anticoercitif efficace ainsi qu'une adoption rapide de l'instrument sur les marchés publics internationaux visant à renforcer la capacité de l'UE, à sauvegarder ses intérêts et ceux de ses entreprises, tout en créant de nouvelles opportunités à des accords bilatéraux et multilatéraux.

# BUSINESSEUROPE



**BusinessEurope** is the leading advocate for growth and competitiveness at the European level, standing up for companies across the continent and campaigning on the issues that most influence their performance. A recognised social partner, we speak for all-sized enterprises in 35 European countries whose national business federations are our direct members.



Austria



Belgium



Bulgaria



Croatia



Cyprus



Czech Republic



Denmark



Confederation of Danish Industry

Denmark



Estonia



Finland



France



Germany



Germany



Hellenic Federation of Enterprises

Greece



Hungary



Iceland



Iceland



Ireland



Italy



Latvia



Lithuania



Luxembourg



Malta



Montenegro



Norway



Poland



Portugal



Rep. of San Marino



Romania



Serbia



Slovak Republic



Slovenia



Spain



Sweden



Switzerland



Switzerland



The Netherlands



Turkey



Turkey



United Kingdom



Avenue de Cortenbergh 168B -  
1000 Brussels, Belgium  
Tel: +32(0)22376511 / Fax: +32(0)22311445  
E-mail: [main@business europe.eu](mailto:main@business europe.eu)  
[WWW.BUSINESSEUROPE.EU](http://WWW.BUSINESSEUROPE.EU)